



Rapport annuel 2017 2018



Commission
Scolaire
DES LAURENTIDES

Mot de la présidence et de la direction générale

L'année scolaire 2017-2018, notamment marquée par l'arrivée d'une nouvelle direction générale, fut une année de transition à plusieurs égards.

Tout d'abord, dans le cadre de l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite, nous avons pris soin de consulter tous nos partenaires qui touchent de près ou de loin à la réussite de nos élèves : parents, élèves, membres du personnel, élus municipaux, partenaires de la petite enfance et de la santé et des services sociaux, syndicats, comité de parents et conseils d'établissement. Les échanges ont été bénéfiques et synonymes d'ouverture.

Puis, nous avons également eu des discussions enrichissantes avec les communautés éducatives dans le cadre de consultations publiques sur la répartition de la clientèle. Phénomène récent à la Commission scolaire des Laurentides, la consultation publique est le reflet de la démocratie participative qui nous permet de constater l'indéniable mobilisation des communautés et leur volonté à travailler de concert avec la Commission scolaire pour trouver des solutions respectant les uns et les autres.

Vous constaterez que l'année 2017-2018 a permis non seulement de maintenir de manière satisfaisante les taux de diplomation et de décrochage, mais également d'entreprendre et de conclure plusieurs projets grâce à des partenariats gagnants.

Nous tenons finalement à souligner le travail de l'ensemble de notre personnel scolaire : cadres, enseignants, professionnels et personnel de soutien. Nous leur devons assurément une fière chandelle puisque, grâce à leur engagement, ils contribuent quotidiennement à l'essence même de notre mission commune, qu'est l'organisation de services éducatifs de qualité. Ainsi, les parents qui nous confient quelque 8 500 élèves peuvent compter sur les intervenants de la Commission scolaire des Laurentides pour que ces jeunes deviennent, en collaboration avec eux, des citoyens de demain responsables.

Lyne Deschamps, LL.B., M. Sc.
Présidente

Bernard Dufourd,
Directeur général



Profil de la CSL

La Commission scolaire des Laurentides (CSL) couvre 33 municipalités regroupées principalement au sein des MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides. La municipalité de Saint-Donat, où nous avons une école dispensant l'enseignement préscolaire, primaire et du 1^{er} cycle du secondaire, est cependant située sur le territoire de la MRC de Matawinie. La CSL emploie près de 2 000 employés, dont la majorité sont des enseignants.

À la CSL

Écoles primaires	15
Écoles secondaires	4
Centre de formation générale des adultes	1
Centres de formation professionnelle	2

Répartition de la clientèle 2017-2018

Préscolaire 4 ans	107
Préscolaire 5 ans	634
Primaire	4 025
Secondaire	2 932
Formation générale des adultes	440
Formation professionnelle	301

Total des élèves : 8439



Conseil des commissaires

Code d'éthique et de déontologie des commissaires

Au cours de l'année 2017-2018, 5 plaintes ont été déposées à l'instance disciplinaire chargée d'appliquer le code d'éthique et de déontologie et ont été retirées par la suite. Aucun manquement n'a été constaté. Vous pouvez consulter le code d'éthique et de déontologie des commissaires à l'adresse suivante : www.cslaurentides.qc.ca sous l'onglet Communauté – Conseil des commissaires.

Comités du conseil des commissaires

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité consultatif de transport des élèves
Comité de vérification	Comité d'étude des demandes de révision
Comité des ressources humaines	Comité consultatif sur la qualité des services

Les commissaires

Gisèle Godreau
Présidente sortante



Brigitte Provost
Circonscription n°1



Sylvie Laganière
Vice-présidente du conseil
des commissaires
Circonscription n°2



Robert-M. Dupont
Circonscription n°3

Jacques Nault
Circonscription n°4



Luc Drapeau
Circonscription n°5



Michelle Le Quellec
Circonscription n°6



Michael Averill
Circonscription n°7

Robert Bergeron
Circonscription n°8



Michel J. Lévesque
Circonscription n°9



Johanne Hogue
Vice-présidente du
comité exécutif
Circonscription n°10

Louise Bertrand
Représentante du
comité de parents



Bernard Bouclin
Représentant du
comité de parents



Martin Chrétien
Représentant du
comité de parents



Marie-Josée Leroux
Représentante du
comité de parents

Principales décisions rendues par le comité exécutif et le conseil des commissaires

- ▶ Adhésion au programme « Éducation internationale »;
- ▶ Organisation, en collaboration avec le comité de parents, d'un Gala reconnaissance pour les bénévoles;
- ▶ Signature d'un protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Donat pour un échange de services, de locaux et d'équipements pour les clientèles respectives;
- ▶ Consultations dans le cadre du Plan d'engagement vers la réussite et constitution d'un comité de pilotage;
- ▶ Signature d'un protocole d'entente avec la Sûreté du Québec et le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant à des fins de prévention et d'enquêtes ainsi qu'aux interventions de leurs membres en cas d'urgence ou de signalement d'un acte d'intimidation ou de violence;
- ▶ Adoption d'une résolution d'appui au projet d'aménagement d'un terrain multisports avec revêtement synthétique sur le terrain de la Polyvalente des Monts, à Sainte-Agathe-des-Monts;
- ▶ Démarches pour une demande de construction de deux nouvelles écoles primaires au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- ▶ Consultations publiques sur la répartition de la clientèle pour pallier la hausse de clientèle dans certaines écoles primaires;
- ▶ Nomination d'un responsable de la sécurité de l'information (RSI);
- ▶ Signature d'un protocole d'entente avec le réseau BIBLIO des Laurentides et la municipalité de Labelle;
- ▶ Cession du terrain adjacent à l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin à la MRC des Pays-d'en-Haut pour le futur complexe sportif;
- ▶ Inauguration du terrain synthétique de soccer et de football à l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin, de concert avec la MRC des Pays-d'en-Haut;
- ▶ Adoption de la nouvelle Politique sur le transport scolaire;
- ▶ Adoption du plan triennal de la répartition et de la destination des immeubles de la Commission scolaire des Laurentides 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021;
- ▶ Adoption d'un budget équilibré en fonction des règles administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'année scolaire 2018-2019.



Taux de diplomation

La CSL est extrêmement fière des résultats obtenus relativement à son taux de diplomation. L'année 2017-2018 aura permis de confirmer que le taux de diplomation et de qualification du MÉES après 5 ans a fait un bond de 7 % relativement à la cohorte précédente. Effectivement, 65,8 % des élèves du secondaire qui ont débuté leur parcours scolaire en septembre 2011 ont obtenu un diplôme ou une qualification, comparativement à 58,8 % auparavant.

Ce progrès notoire a été possible grâce aux différents moyens déployés dans les établissements mettant l'accent sur l'amélioration des pratiques pédagogiques et le maintien de milieux de vie harmonieux et respectueux auprès des élèves. La CSL est très fière de ces résultats qui témoignent d'un travail remarquable de ses enseignants et employés compétents et dynamiques, de concert avec les parents, la collectivité et nos partenaires.

LE PETIT LEXIQUE DE LA CSL

CSL

Commission
scolaire des
Laurentides

ÉHDAA

Élève
handicapé,
en difficulté
d'adaptation ou
d'apprentissage

FGA

Formation
générale des
adultes

FP

Formation
professionnelle

LPE

Liste de priorité
d'embauche

MÉES

Ministère de
l'Éducation
et de
l'Enseignement
supérieur

PACE

Programme
d'acquisition de
compétences
en entreprise

Programme CICO

Programme
Check-In
Check-Out

Programme SCP

Programme
de Soutien aux
comportements
positifs

TÉVA

Transition de
l'école vers la
vie active

Rapport du protecteur de l'élève

Le rôle du protecteur de l'élève prend sa source dans la *Loi sur l'instruction publique*. Il assiste, selon les paramètres de son mandat, les parents ou les élèves lors de l'application des dispositions du Règlement relatif à l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents établi par la Commission scolaire des Laurentides. Le protecteur de l'élève est un recours neutre, exercé par une personne indépendante de la commission scolaire et de la personne qui initie la communication. Les principes qui sous-tendent la fonction du protecteur de l'élève sont l'indépendance, la confidentialité, l'impartialité et l'accessibilité.

Son efficacité d'intervention repose sur sa capacité d'influencer et de persuader. Son mandat lui permet donc de participer à l'amélioration de la qualité des services. Dans la continuité de son mandat, le protecteur de l'élève mène aussi une action préventive. Dans cette perspective, il peut souligner, à l'instance concernée, certaines situations pouvant créer un préjudice à l'élève et ainsi éviter leur répétition.

Dans l'exercice de son mandat pour l'année scolaire 2017-2018, 17 demandes d'intervention ont été adressées au protecteur de l'élève. Dans la plupart des situations, ces demandes ont été dirigées préalablement auprès du protecteur de l'élève alors que l'intervention du protecteur de l'élève s'inscrit à la fin du processus. Dans ces circonstances, les personnes ont été orientées vers l'instance concernée. Aucune plainte n'a fait l'objet d'un avis écrit de la part du protecteur de l'élève.

Rapport relatif à l'intimidation et à la violence

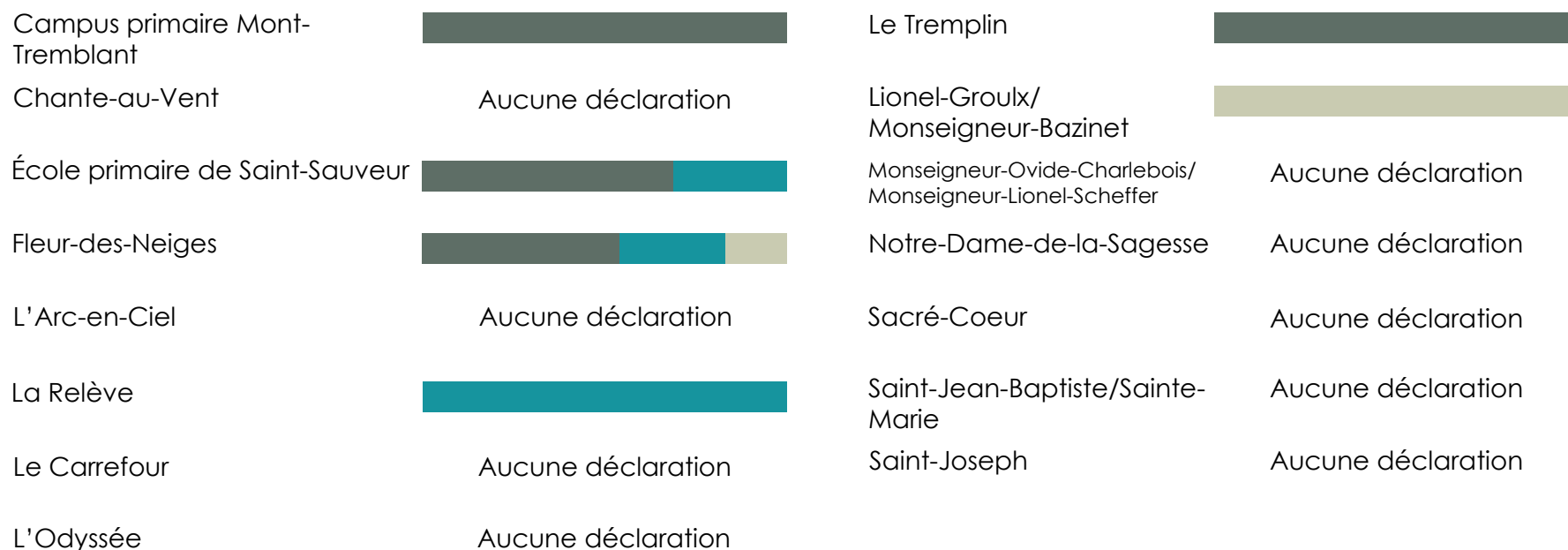
Dans le cadre de la *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*, les directions d'école doivent transmettre à la direction générale de la commission scolaire un rapport sommaire faisant état de la nature des événements qui se sont produits dans leur école et des interventions s'y rattachant. En 2017-2018, la CSL a rarement comptabilisé des plaintes relativement à l'intimidation et à la violence telles que définies à l'article 13 de la *Loi sur l'instruction publique*. Aucune plainte officielle concernant des actes d'intimidation ou de violence n'a été portée à l'attention du protecteur de l'élève.

Conformément aux mesures prévues dans leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence et au code de vie de leur établissement, les directions d'école, en collaboration avec leurs intervenants, se sont assurées de traiter rapidement et avec diligence toute situation auprès des victimes, des intimidateurs potentiels ou des témoins. Dans les cas plus complexes, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est sollicité.

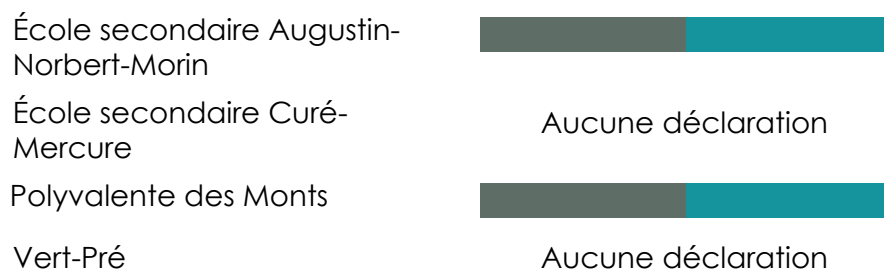


Nature des actes de violence et d'intimidation rapportés à la direction générale en 2017-2018 par école

Écoles primaires



Écoles secondaires



Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

De par la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État en vigueur, la CSL doit faire état de l'application de certaines dispositions prévues à la loi dans son rapport annuel.

Voici le tableau cumulatif illustrant le niveau de l'effectif et sa répartition par catégorie d'emploi, pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. Le niveau d'effectif de 1 782 658 heures pour la période mentionnée précédemment a été respecté par rapport à la cible imposée par le MÉES et représente, en nombre d'employés :



Commission scolaire des Laurentides	Avril 2017 à mars 2018
	Nombre d'employés
Personnel d'encadrement	63
Personnel professionnel	76
Personnel infirmier	0
Personnel enseignant	1 106
Personnel de bureau, technicien et assimilé	596
Agents de la paix	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	120
Étudiants et stagiaires	0

Total de l'effectif : 1960

Plan stratégique 2011-2018 : La persévérance et la réussite de nos jeunes

Orientation 1 : Maîtriser le dossier de la persévérance scolaire

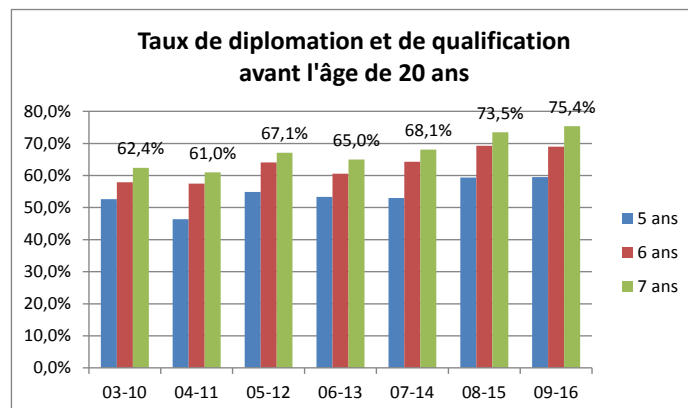
- ▶ **Développer des services spécifiques pour le dépistage, l'accompagnement et le suivi des élèves à risque en exploitant des mesures liées à la littératie et à la numératie dès l'entrée à l'école**
 - ▶ Développement des compétences en littératie et en numératie dès la petite enfance et tout au long de la vie;
 - ▶ Développement d'outils de régulation des apprentissages et des activités de remédiation pour les élèves à risque en 1re année.
- ▶ **Explorer des avenues d'interventions prometteuses et différenciées portant sur les facteurs de risque et les facteurs de prévention de la persévérance scolaire**
 - ▶ Implantation d'une approche collaborative avec les enseignants et professionnels (enseignants, orthophonistes, orthopédagogues et psychoéducateurs);
 - ▶ Poursuite des semaines d'exploration professionnelle dans les centres de formation professionnelle.
- ▶ **Réviser les capacités d'accueil de nos établissements scolaires**
 - ▶ Revue du nombre maximal de groupes que peuvent accueillir les établissements scolaires en fonction des locaux et des superficies reconnues par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES).
- ▶ **Soutenir les écoles et les centres dans l'organisation de parcours et de services favorisant la persévérance et la diplomation**
 - ▶ Diversification des voies qualifiantes;
 - ▶ Développement du perfectionnement fonctionnel en lien avec les sept grands enjeux (numératie, transition lecture primaire-secondaire, transition, soutien aux comportements positifs, parcours axés sur l'emploi au secondaire, insertion professionnelle et technopédagogie);
 - ▶ Développement de la composante d'apprentissage des carrefours de services au secondaire.



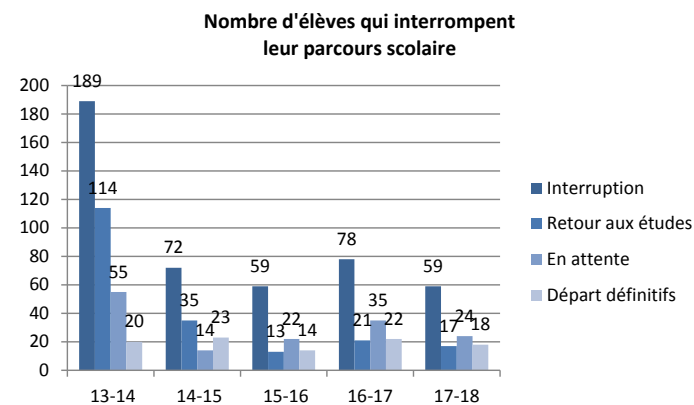
Plan stratégique 2011-2018 : La persévérance et la réussite de nos jeunes

Orientation 1 : Maîtriser le dossier de la persévérance scolaire (suite)

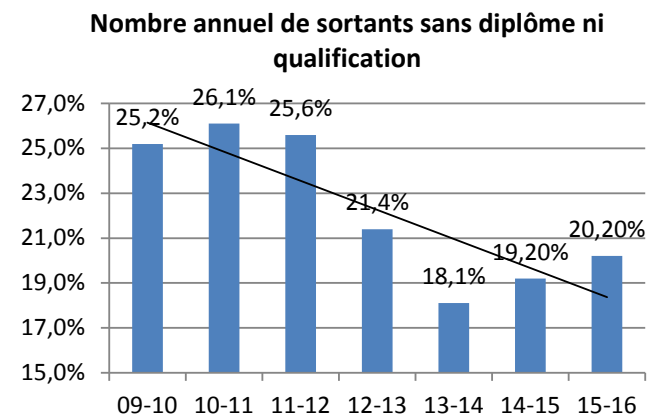
But 1 : Augmentation de la qualification avant l'âge de 20 ans



Cible ministérielle atteinte



Cible ministérielle atteinte



Cible ministérielle atteinte

Plan stratégique 2011-2018 : La persévérance et la réussite de nos jeunes

Orientation 1 : Maîtriser le dossier de la persévérance scolaire (suite)

► **Élaborer un plan de services pour soutenir la réussite des élèves HDAA**

- Analyse des programmes et des services aux clientèles les plus vulnérables;
- Rencontre avec tous les partenaires pour réévaluer les besoins des élèves codés pour un passage vers la vie active (TÉVA);
- Poursuite de la formation sur la démarche évaluative et les mesures adaptatives;
- Rencontres avec les centres de réadaptation pour faciliter l'entrée scolaire des élèves handicapés;
- Coordination sectorielle du passage du primaire-secondaire-FGA-FP;
- Mise en œuvre de la trajectoire d'évaluation pour les élèves ayant besoin d'interventions de niveau 3;
- Révision de l'intégration des rencontres avec les partenaires de la santé au calendrier annuel des rencontres de transition petite enfance vers le préscolaire afin de devancer la collecte d'information pour la clientèle vulnérable;
- Revue et adaptation des services dispensés aux élèves en classe Oasis au primaire.

► **S'appuyer sur un référentiel de programmes d'intervention validés pour assurer un environnement sain et sécuritaire dans chaque établissement**

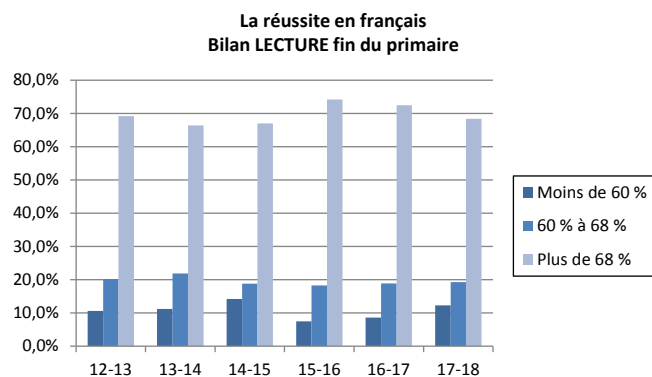
- Poursuite de l'implantation des composantes du système de Soutien au Comportement Positif (SCP);
- Mise en œuvre du plan d'accompagnement pour l'arrimage des plans de lutte avec le programme SCP et CICO;
- Projet en partenariat avec TÉLUQ pour le développement d'un carrefour de services aux apprentissages et aux comportements;
- Formation sur le climat positif et bienveillant offerte aux directions et à l'équipe psychosociale;
- Accompagnement des intervenants des services de garde sur l'animation et l'organisation des activités dans la cour d'école.



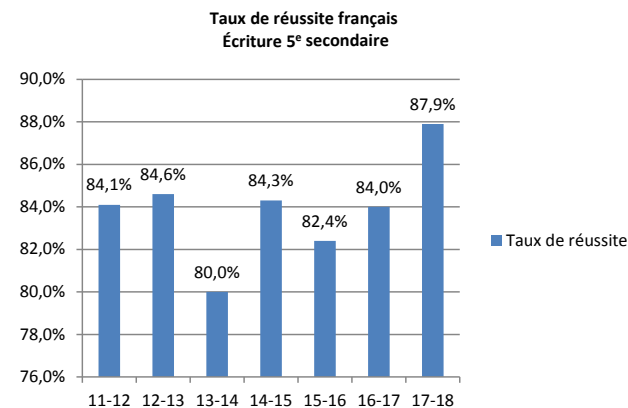
Plan stratégique 2011-2018 : La persévérance et la réussite de nos jeunes

Orientation 1 : Maîtriser le dossier de la persévérance scolaire (suite)

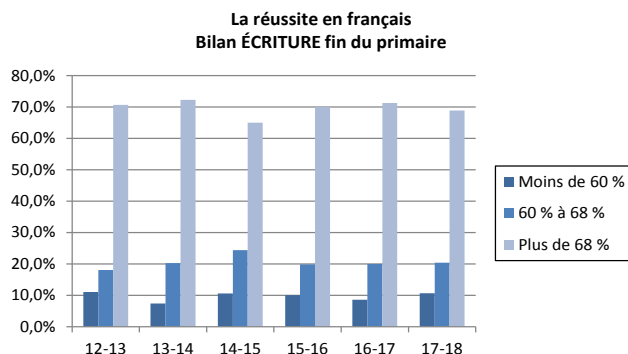
But 2 : Augmentation de la maîtrise de la langue française lecture et écriture



Cible ministérielle atteinte



Cible ministérielle atteinte



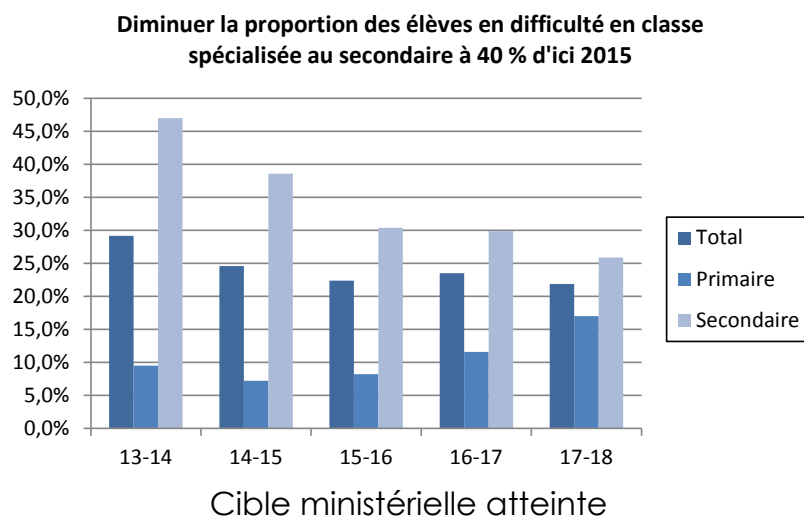
Cible ministérielle atteinte



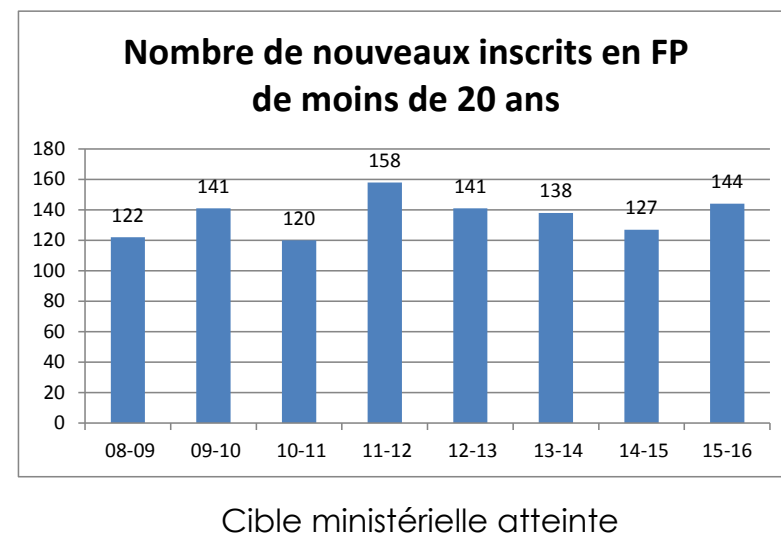
Plan stratégique 2011-2018 : La persévérance et la réussite de nos jeunes

Orientation 1 : Maîtriser le dossier de la persévérance scolaire (suite)

But 3 : Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles



But 5 : Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle



But 4 : Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Continuité de l'implantation du Programme de soutien aux comportements positifs (SCP) dans les écoles primaires et secondaires;

Continuité du Programme Check-in Check-Out (CICO) permettant des interventions ciblées auprès de la clientèle à risque au deuxième cycle du secondaire;

Révision des plans de lutte contre l'intimidation et la violence dans toutes les écoles en concordance avec le Programme SCP.

Plan stratégique 2011-2018 : La persévérance et la réussite de nos jeunes

Orientation 2 : Se mobiliser pour une organisation professionnelle et saine

► Optimiser les processus liés à la gestion des ressources humaines conduisant à l'amélioration des pratiques

- Début des travaux entourant la migration vers un nouveau système intégré en ressources humaines, MOZAÏK-RH;
- Harmonisation du processus lié à la liste de priorité d'embauche (LPE) du personnel de soutien.

► Élaborer un programme de formation continue en lien avec les référentiels de compétences des différentes catégories de personnel ET mettre en œuvre un programme d'accompagnement structuré faisant appel à des formules éprouvées tel le coaching ou le mentorat

- Poursuite du programme d'insertion professionnelle pour aider les jeunes enseignantes et enseignants à développer leur autonomie professionnelle et les compétences reliées à leur fonction d'enseignement;
- Formation du personnel de soutien sur l'utilisation des matières dangereuses utilisées en milieu de travail (SIMDUT);
- Formation annuelle sur le processus de suppléance, de recherche de personnel, de vérification d'antécédents judiciaires et d'embauche de personnel pour les secrétaires d'écoles primaires.

► Développer des formations favorisant le développement des compétences du personnel en regard des nouveaux besoins pédagogiques, organisationnels et aussi en regard des nouvelles réalités émergentes, qu'elles soient technologiques, liées au développement durable ou à toute autre réalité concernant le monde scolaire

- Activités de formation et d'accompagnement des directions (écoles, centres et services) liées au Plan d'engagement vers la réussite;
- Formation sur les « Jeux moteurs pour petits espaces » offerte à l'ensemble du personnel travaillant dans le secteur des services de garde et aux surveillants de dîner;
- Formation sur les « Contextes de repas conviviaux (Québec en forme) » offerte à l'ensemble du personnel travaillant dans le secteur des services de garde, aux surveillants du dîner et aux techniciens en éducation spécialisée;
- Formation sur les « Comportements sexuels » offerte à l'ensemble du personnel travaillant dans le secteur des services de garde, aux surveillants du dîner et aux techniciens en éducation spécialisée.



Plan stratégique 2011-2018 : La persévérance et la réussite de nos jeunes

Orientation 2 : Se mobiliser pour une organisation professionnelle et saine (suite)

- ▶ **Actualiser et élargir à toutes les catégories de personnel notre programme d'insertion professionnelle**
 - ▶ Dépôt et application d'un tronc commun élaboré par le comité d'accueil et d'intégration du nouveau personnel, composé entre autres de directions d'établissements, pour réévaluer les activités et les outils d'accueil et d'insertion professionnelle dans les écoles et au centre administratif;
 - ▶ Mise en place d'un comité Employeur de choix afin de bonifier et de dynamiser la marque Employeur de la Commission scolaire ainsi que de mettre en place une stratégie d'attraction, de rétention, de mobilisation et de fidélisation du personnel.
- ▶ **Mettre en place une approche de supervision et d'accompagnement de notre personnel**
 - ▶ Déploiement à l'ensemble du personnel du programme d'accompagnement en développement professionnel;
 - ▶ Formation dispensée aux directions d'école par l'Université TÉLUQ sur la supervision et le leadership pédagogique.



Plan stratégique 2011-2018 : La persévérance et la réussite de nos jeunes

Orientation 3 : Appliquer les technologies de l'information et des communications

► **Initier et soutenir l'expérimentation de nouvelles technologies en salle de classe**

- Poursuite du développement et consolidation de l'utilisation des technopédagogies;
- Soutien des initiatives pour le développement des classes virtuelles;
- Mise en place de pratiques pédagogiques gagnantes en lien avec l'utilisation de la tablette et du chromebook;
- Accompagnement et expérimentation pour les orthopédagogues et orthophonistes relativement à l'utilisation de nouvelles aides technologiques;
- Introduction de chromebooks en classe ÉHDAA au secondaire;
- Planification des achats du plan d'action numérique pour chaque établissement scolaire.

► **Mettre en place des outils conviviaux, contemporains et efficaces**

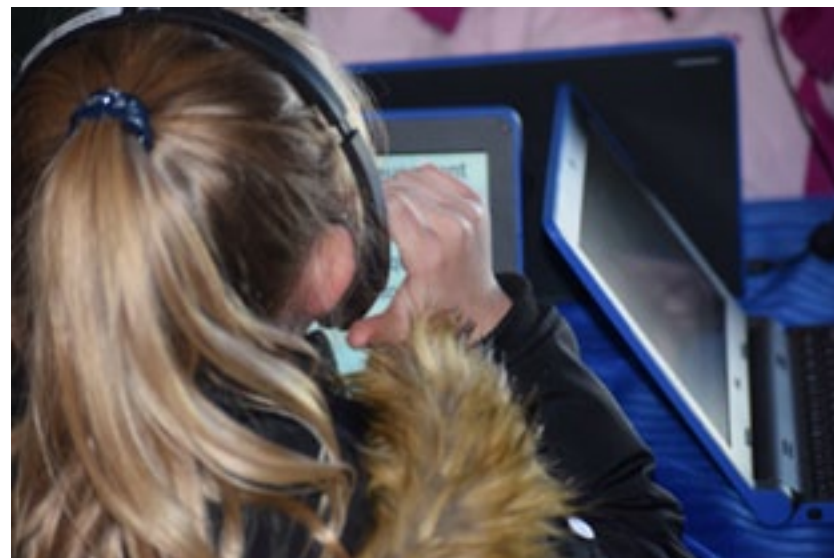
- Poursuite de l'implantation des classes virtuelles et du déploiement des 750 chromebooks.

► **Migrer les systèmes informatiques administratifs sur la nouvelle plateforme de la GRICS**

- Implantation de la nouvelle plateforme MOZAÏK-Finances.

► **Doter la Commission scolaire des Laurentides d'outils informatiques fiables, conviviaux, efficaces et sécuritaires**

- Analyse, mise sur pied et validation d'un site de relève en cas de pannes majeures;
- Développement de la deuxième phase du système de client léger : volet pédagogique et volet administratif;
- Développement d'un réseau informatique sans fil sécurisé;
- Développement du volet Infrastructures en infonuagique pour certains programmes.



Plan stratégique 2011-2018 : La persévérance et la réussite de nos jeunes

Orientation 4 : Élargir et consolider nos partenariats

- ▶ **Bonifier les mécanismes d'entrée à l'école avec les intervenants scolaires et les parents pour atténuer les facteurs de risque**
 - ▶ Offre d'un programme estival de stimulation du langage avant l'entrée scolaire de concert avec les municipalités concernées.
- ▶ **Actualiser et consolider nos ententes de partenariat**
 - ▶ Déploiement du Programme d'acquisition de compétences en entreprise (PACE) en collaboration avec la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant;
 - ▶ Création d'un partenariat avec le Centre de pédiatrie sociale Cœur des Laurentides en lien avec le dépistage précoce;
 - ▶ Élaboration d'un projet de protocole d'entente avec la MRC des Pays-d'en-Haut pour l'utilisation commune du terrain synthétique de soccer et de football et inauguration du terrain;
 - ▶ Élaboration d'un projet de protocole d'entente entre la municipalité de Saint-Donat et la Commission scolaire des Laurentides pour l'utilisation des infrastructures sportives, récréatives et culturelles;
 - ▶ Signature d'un nouveau protocole d'entente avec le transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) et la Commission scolaire des Laurentides pour le service de transport en commun intermunicipal des personnes desservant leur territoire et assurant une liaison avec des points situés sur le territoire des villes de Saint-Jérôme et de Rivière-Rouge.



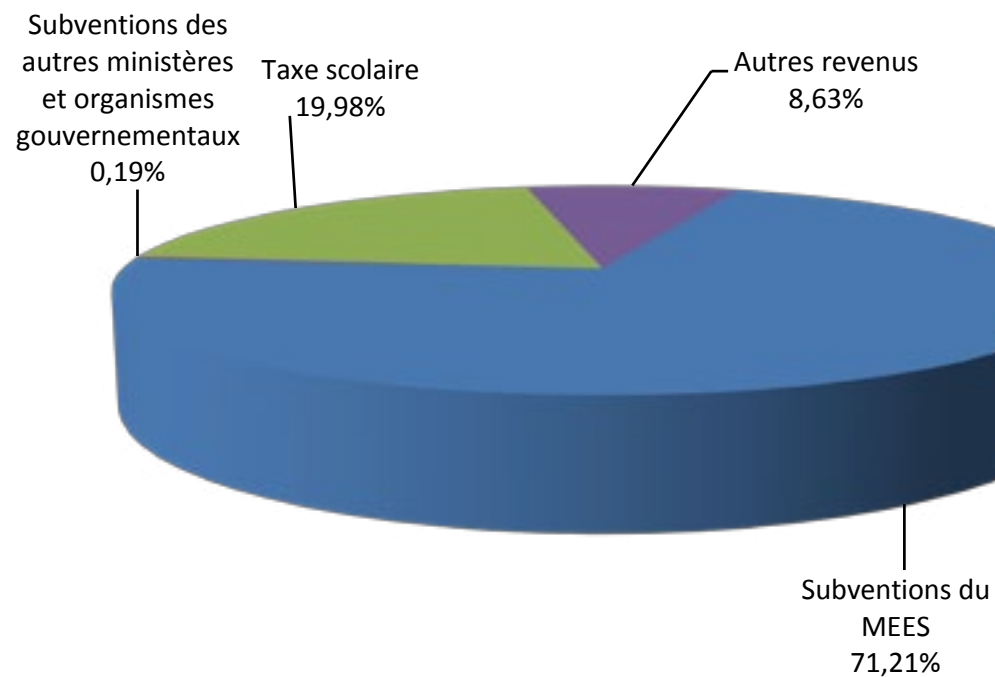
Bilan financier se terminant au 30 juin 2018

Revenus

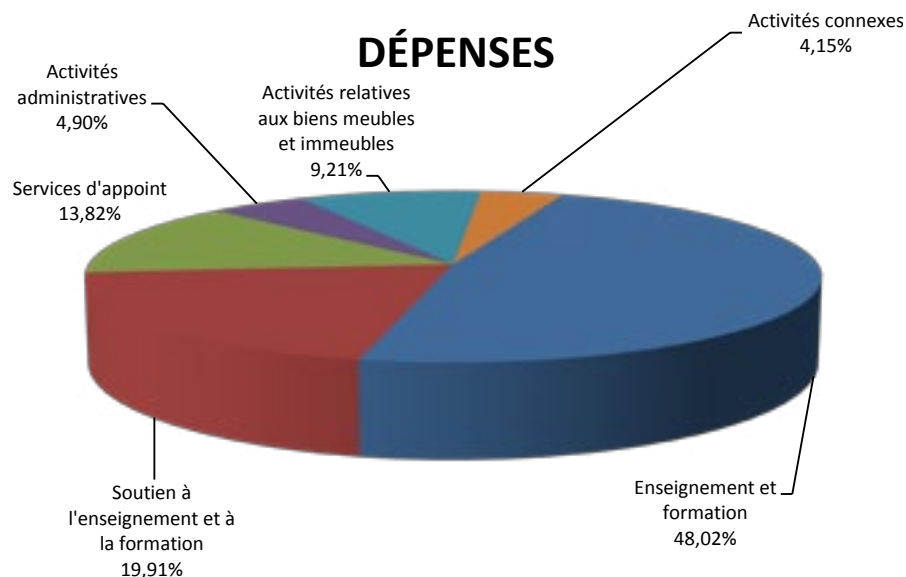
Subventions du MÉES	76 085 520 \$
Subventions des autres ministères et organismes gouvernementaux	198 640 \$
Taxe scolaire	21 342 473 \$
Autres revenus	9 217 784 \$

Total des revenus : 106 844 418 \$

REVENUS



Bilan financier se terminant au 30 juin 2018



Dépenses

Enseignement et formation	51 701 990 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	21 436 696 \$
Services d'appoint	14 879 797 \$
Activités administratives	5 271 114 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 917 256 \$
Activités connexes	4 468 657 \$
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	49 921 \$
Pertes (gains) sur la disposition d'immobilisations corporelles	- \$

Total des dépenses : 107 722 431 \$

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE : - 878 013 \$

Ce déficit résulte des sommes d'environ 1,4 million de dollars devant être déboursées par la Commission scolaire dans le cadre du recours collectif concernant les frais exigés aux parents. La CSL aurait autrement eu un léger surplus. Le MÉES a autorisé ce type de déficit relié au recours collectif, sans recourir à des mesures de redressement.

Rapport annuel 2017-2018

Coordination

Service du secrétariat général et des communications

Collaboration

Service des ressources éducatives

Service des ressources financières

Service des ressources humaines

Service des ressources matérielles

Service des technologies, de l'organisation scolaire et du transport



**Commission
Scolaire
DES LAURENTIDES**

13, rue Saint-Antoine
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 2C3

www.cslaurentides.qc.ca

